

Démographie

Description de l'activité

Définition

La démographie est l'étude quantitative et qualitative des caractéristiques des populations et de leurs dynamiques, à partir de thèmes tels que la natalité, la fécondité, la mortalité, la nuptialité (ou conjugalité) et la migration.

La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune. dans un logement ou une communauté. les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune. Les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

Les pratiques

L'intégralité des communes du site Natura 2000 a vu sa population augmenter depuis 1968. Actuellement, les trois communes les plus peuplées sont Lamballe Armor, Saint Brieuc et Plérin.

L'activité sur le site Natura 2000

Spatialisation de l'activité

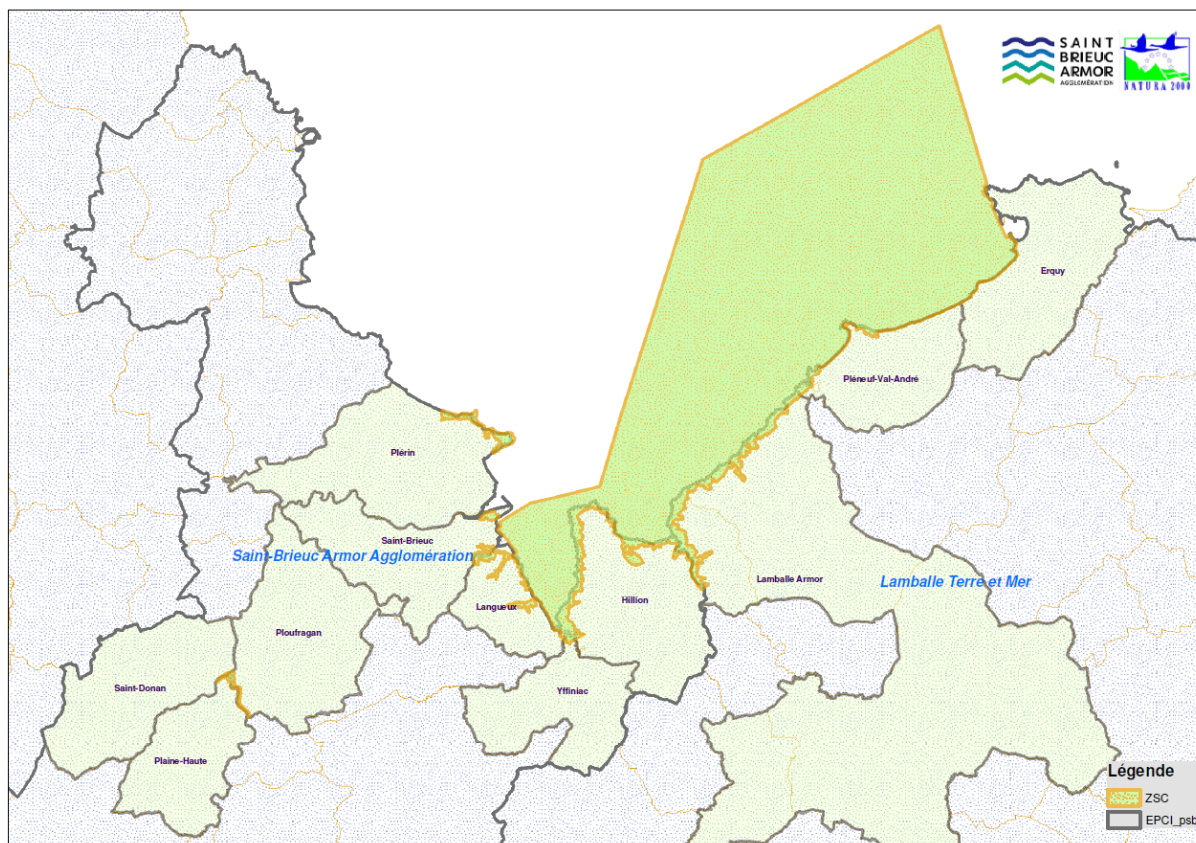


Figure 1 : Communes concernées par le périmètre Natura 2000 Baie de Saint Brieuc Est

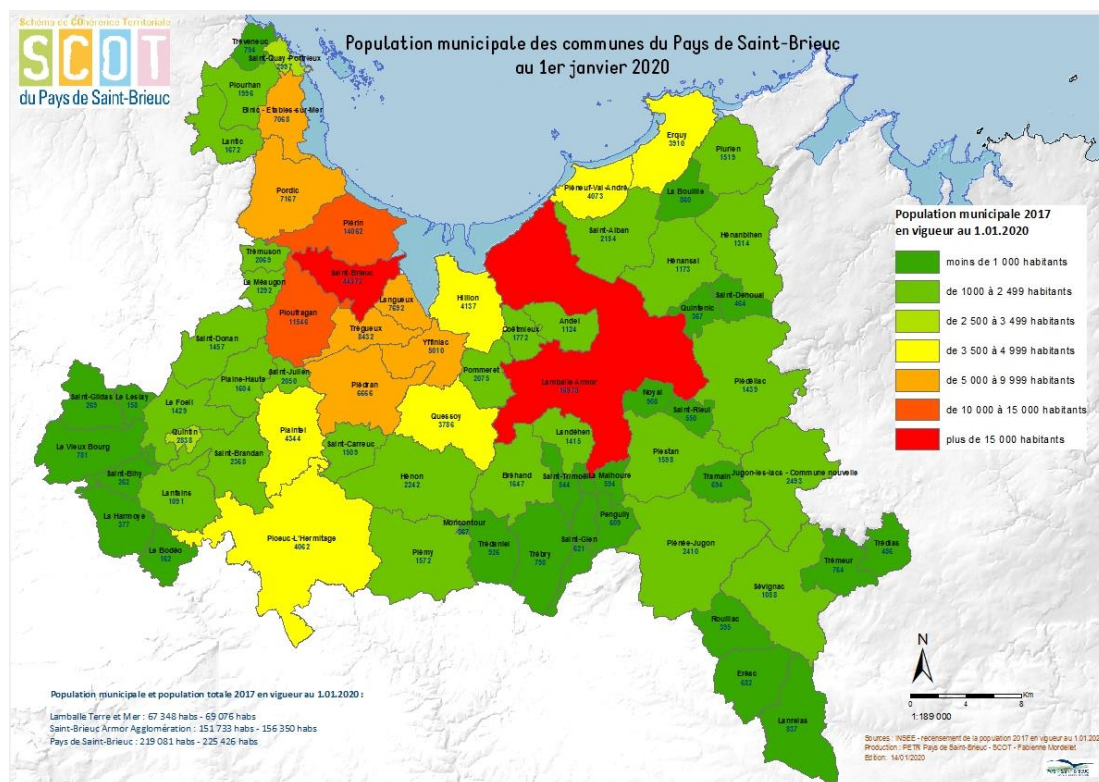
Éléments quantitatifs

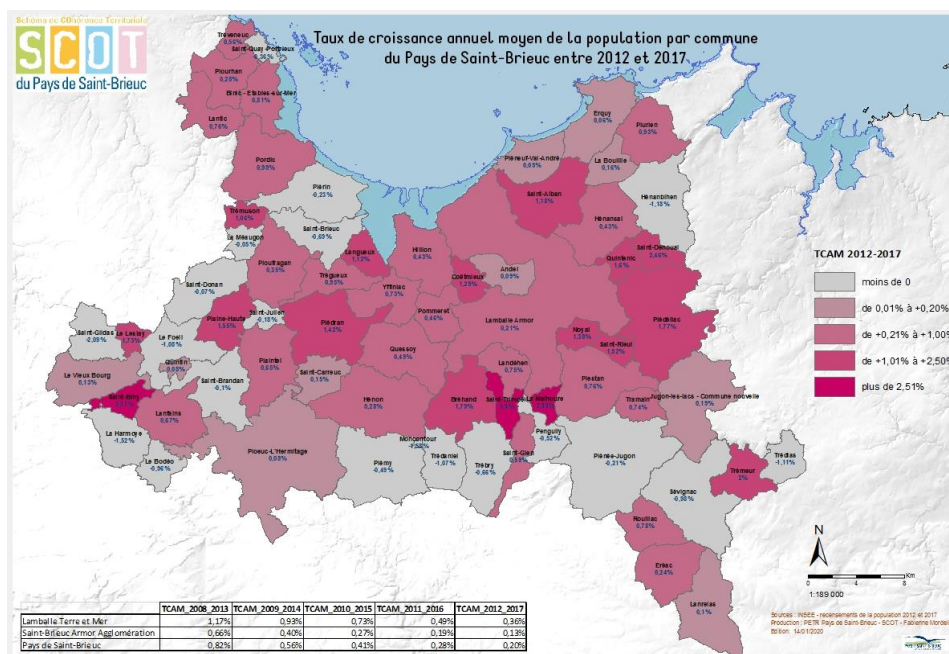
D'une superficie de 6 878km², le département des Côtes-d'Armor est le plus vaste de Bretagne mais aussi le moins peuplé. Au cours des dernières décennies, on constate une tendance à l'augmentation de la population sur la côte. La façade maritime ne représente que 15,3% de la superficie du département mais 38,5% de la population. Le département compte 598 953 habitants en 2019 avec un âge moyen de 42,8 ans et une augmentation de 9,8 % de la population depuis 1999. Le département a une croissance démographique inférieure à la moyenne régionale.

Depuis 1999, le Pays de Saint-Brieuc voit sa population augmenter régulièrement et en 2014 elle représentait 6,6 % de la population Bretonne. En moyenne, l'augmentation était de 0,63 % par an. La croissance démographique du Pays ralentit, depuis plusieurs années, avec un taux de croissance annuel moyen de 0.28% entre 2011 et 2016. Il était de 0.82% entre 2008 et 2013.

En 2015, on constatait moins de naissances et plus de décès. La population d'âge 25 à 54 ans était la plus représentée avec une part de 36 % (Sources INSEE – Recensements de la population).

Saint Brieuc, chef-lieu du département des Côtes-d'Armor, est le pôle urbain et la commune la plus peuplée. Sur le littoral, deux autres communes ont une population supérieure à 10 000 habitants : Plérin, et Lamballe Armor. Dans les terres la commune de Ploufragan compte également plus de 10 000 habitants.

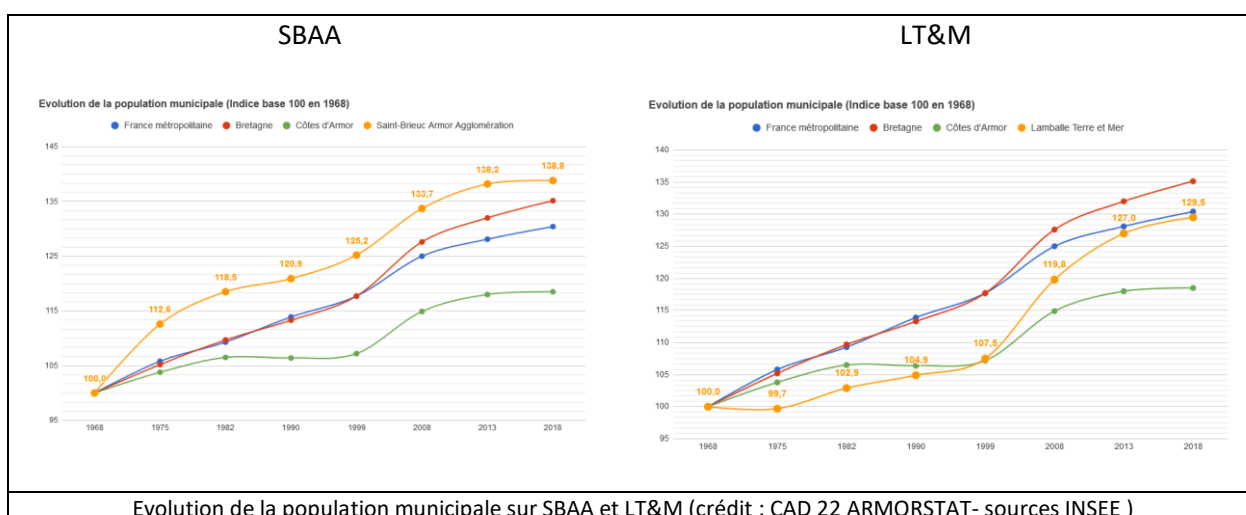




La carte ci-dessus issue du SCOT du Pays de Saint Brieuc représente le taux de croissance des communes entre 2012 et 2017. Sur cette période, on constate une dynamique positive sur la plupart des communes, mises à part Plérin, Saint-Brieuc, et Saint-Donan.

Saint-Brieuc-Armor-Agglomération compte 151 937 habitants et a eu une augmentation de 0,5 % de population entre 2013 et 2018. C'est le premier EPCI des Côtes-d'Armor au regard du nombre d'habitants mais le 4ème en termes d'évolution.

Lamballe Terre & Mer a une population de 67 695 habitants et a vu sa population augmenter de 1,9 % entre 2013 et 2018. Cette collectivité est au 5ème rang en termes de population dans le département mais au 2ème en termes d'évolution et de croissance démographique.



Les 11 communes de Natura 2000 regroupent une population de 114 441 habitants soit 19 % de la population du département des Côtes-d'Armor.

Erquy, Pléneuf-Val-André et Lamballe Armor représentent 36,5% de la population de Lamballe Terre & Mer, et Hillion, Langueux, Plaine Haute, Plérin, Ploufragan, Saint Briec ,Saint Donan et Yffiniac, représentent 59,24 % de la population de Saint Briec Armor Agglomération.

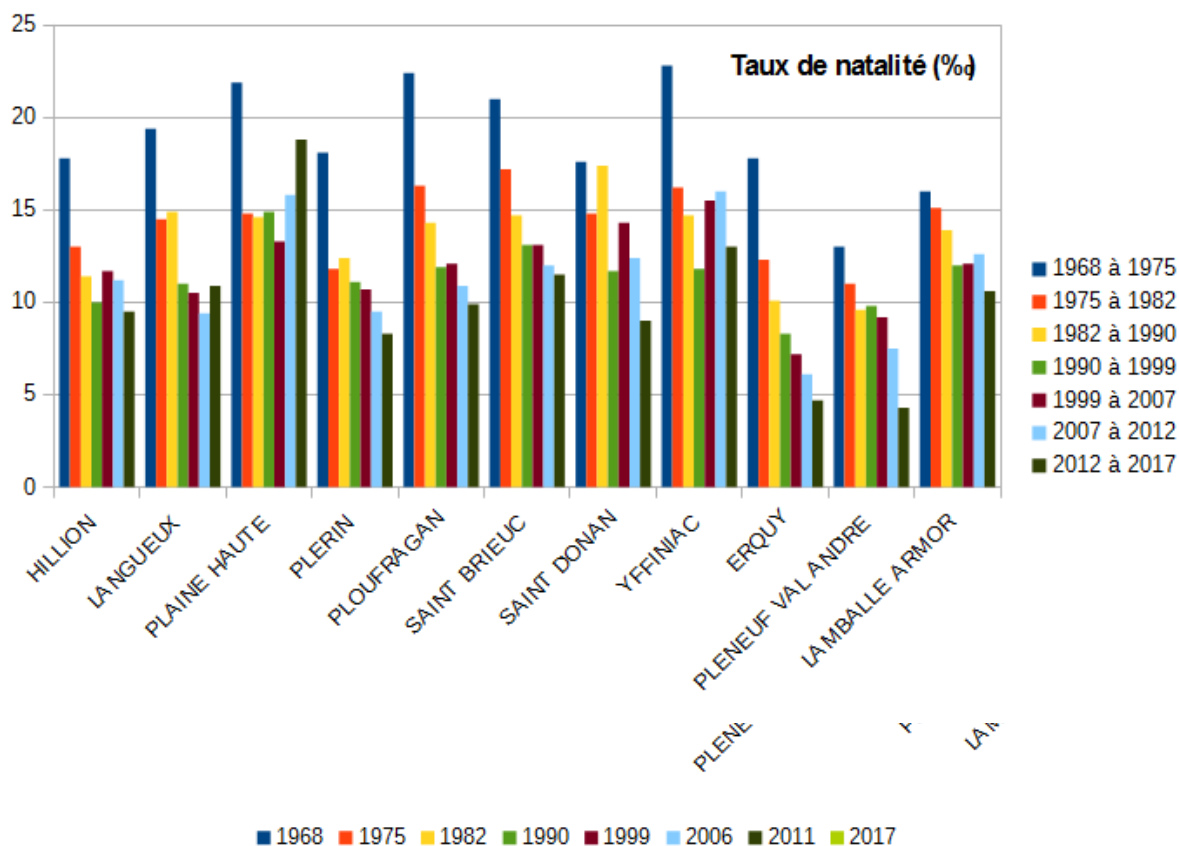
On constate que les communes du périmètre Natura 2000 ont des densités élevées mise à part la commune de Saint Donan .

Tableau 1 : POPULATION et DENSITE par COMMUNE

Région	Département	Intercommunalités	Communes concernées	Population 2017	Densité par km ²	Superficie km ²
Bretagne	Côtes D'Armor	Saint Briec Armor Agglomération 32 communes	Hillion	4137 hab	167,1	24,67
			Langueux	7692 hab	845,3	9,37
			Plaine Haute	1604 hab	104,9	15,87
			Plérin	14 062 hab	507,3	27,73
			Ploufragan	11 546 hab	426,7	26,83
			Saint Briec	44 372 hab	2028	19,14
			Saint Donan	1457 hab	63,6	22,98
			Yffiniac	5010 hab	287,3	17,45
		Lamballe Terre et Mer 38 communes	Erquy	3910 hab	147,8	26,47
			Lamballe Armor	16 578 hab	126,9	132,09
			Pléneuf Val André	4073 hab	238,6	17,00

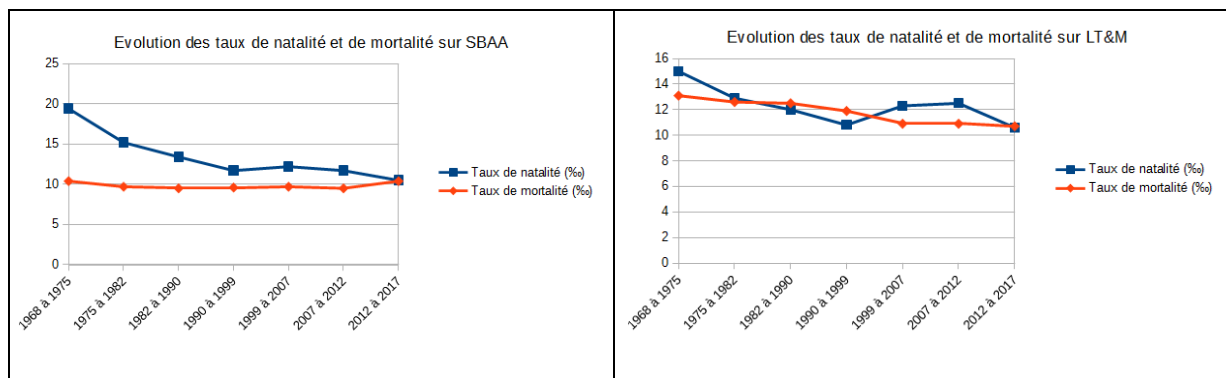
Données issues du comparateur INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques> pour l'année 2017.

La densité moyenne est d'environ 450 habitants/km² ce qui est supérieur à la moyenne régionale Bretonne qui était de 122,6 habitants/km² en 2018.



Evolution de la population entre 1968 et 2017 des communes appartenant au périmètre Natura 2000
 Depuis 1968, ces communes ont vu leur population augmenter de 39,6 %.

Taux de natalité et de mortalité sur les EPCI



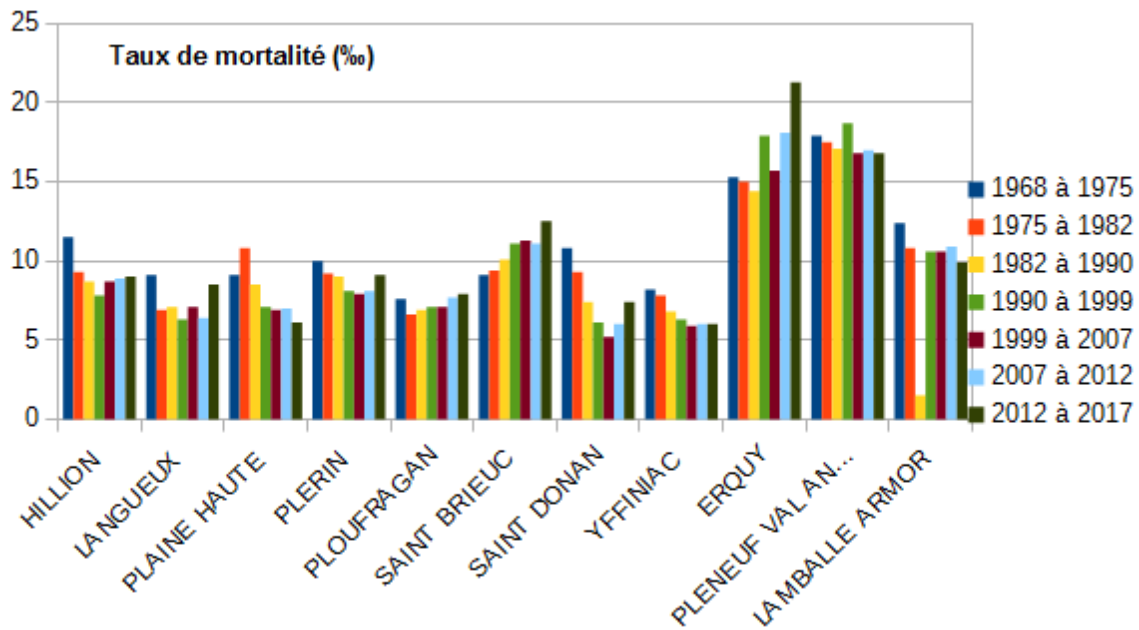
Données issues du comparateur INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques> pour l'année 2017.

Pour les territoires de SBA et de LT&M, on constate une baisse du taux de natalité depuis 1968.

Taux de natalité sur les communes du site Natura 2000 Baie de Saint Briec Est :

Sur le territoire, le taux moyen est d'environ 10 ‰, mais deux communes ont un taux très important : Plaine Haute avec un taux de 18,8 ‰ et Ploufragan avec un taux de 13 ‰.

Taux de mortalité sur les communes du site Natura 2000 Baie de Saint Brieuc Est



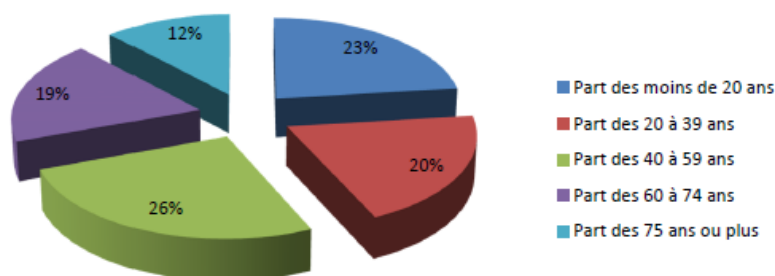
Deux communes ont des taux très élevés, Erquy avec un taux de 21,3 ‰ et Pléneuf Val André avec un taux de 16,8 ‰, alors qu'en moyenne le taux est de 10,4‰.

De manière générale, on constate une diminution des taux de natalité et une augmentation des taux de mortalité.

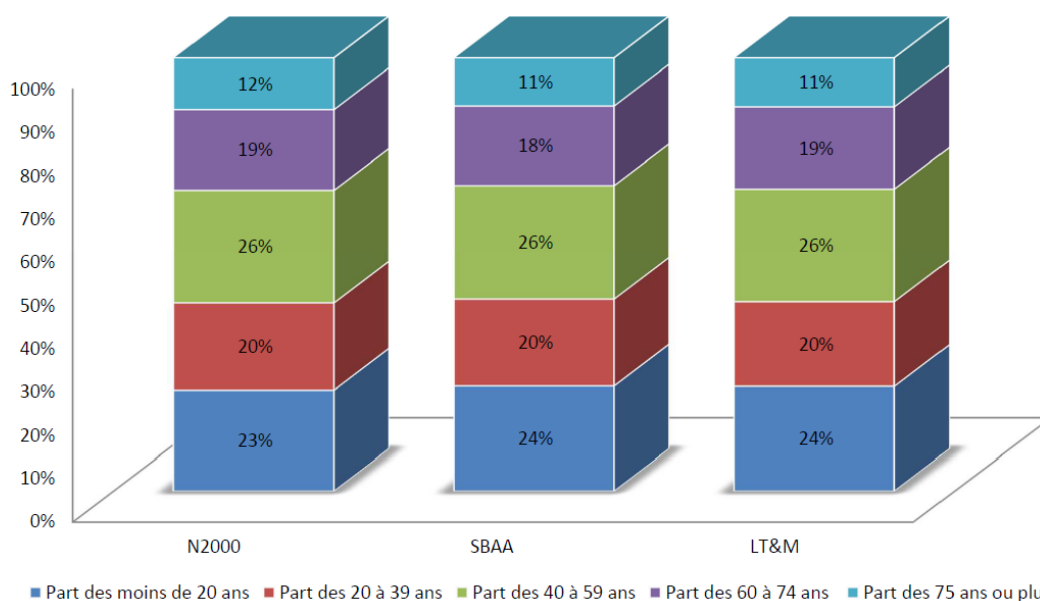
Pour les communes du site Natura 2000, on observe une répartition assez équilibrée mais il est à noter que certaines communes ne sont pas sur les mêmes répartitions.

En 2017, la part des 60 à 74 ans est de 19 % sur le périmètre sauf pour les communes d'Erquy et de Pléneuf-Val-André où ces chiffres sont de 33 % et 28 %.

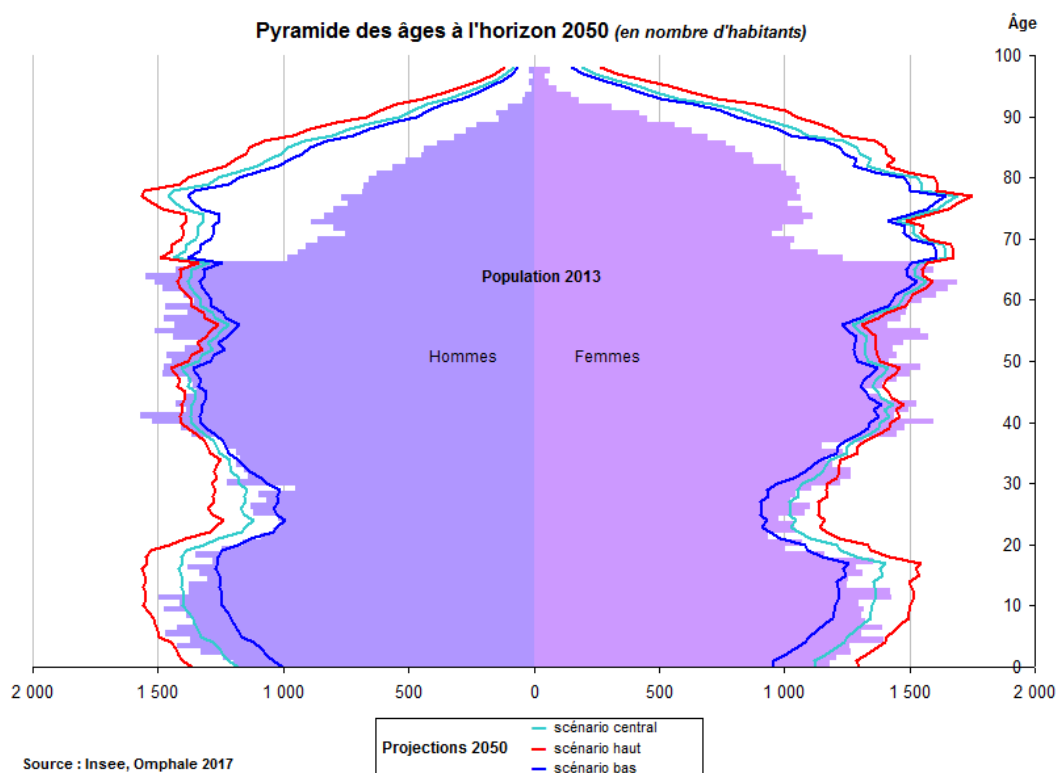
Part de la population par tranches d'âges
(source INSEE)



Part des tranches d'âges en comparaison avec les EPCI de Saint Brieuc Armor Agglomération et Lamballe Terre & Mer pour l'année 2017.



Si on fait une projection à horizon 2050 pour la population du Pays de saint Brieuc, on s'aperçoit que les tranches d'âges des 60 ans et plus augmenteront significativement.



Le département tend vers un vieillissement nettement plus affirmé de sa population, phénomène explicable notamment par l'effet littoral qui attire notamment les jeunes retraités.

En conclusion, sur le territoire Natura 2000, les communes littorales ne sont pas toutes sous le même schéma dynamique.

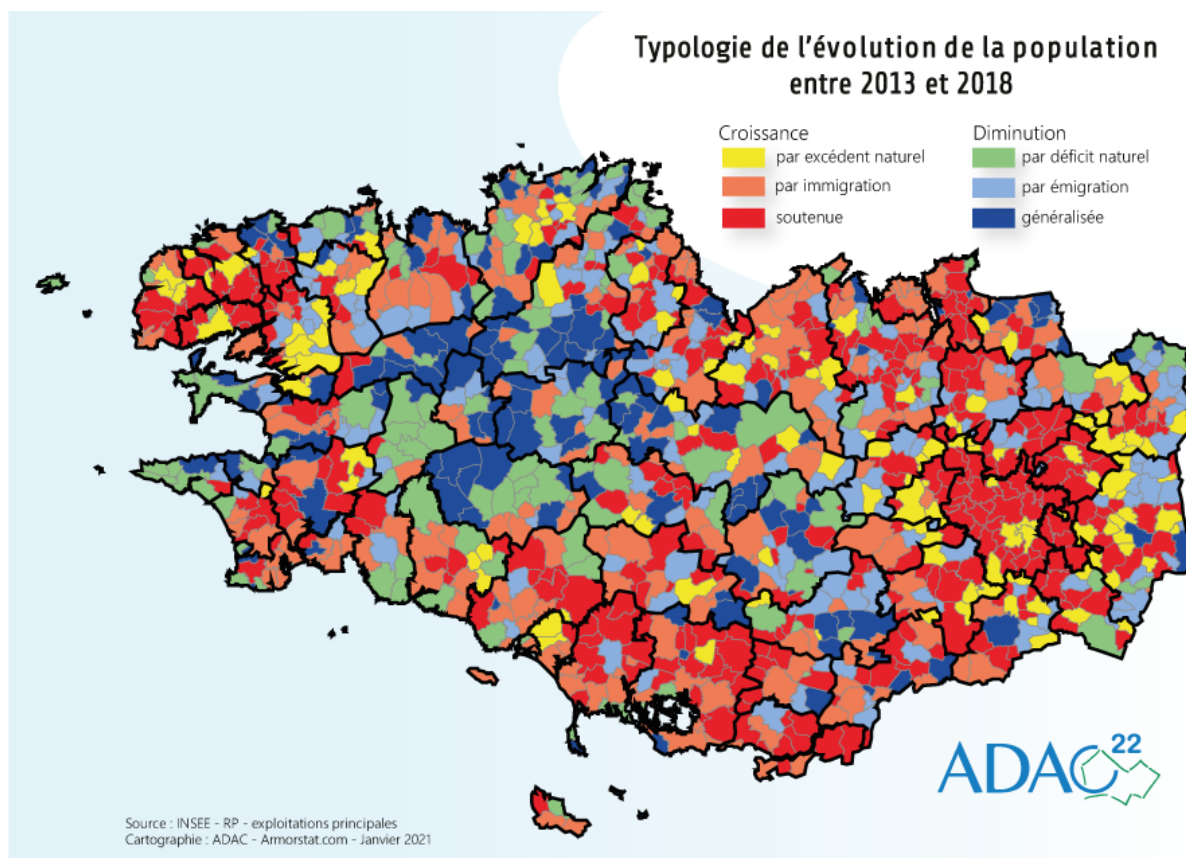
A l'est, on va retrouver des communes plus touristiques avec des taux de résidences secondaires élevés, et une population plus âgée notamment pour les communes d'Erquy avec un taux de 56,5 % et Pléneuf-Val-André avec un taux de 55,5 % de résidences secondaires.

Mais Lamballe Armor (ex Morieux) dispose d'un profil démographique assez atypique pour une commune littorale qui révèle un rajeunissement de sa population. Son attractivité ne se résume pas à celle d'une commune de villégiature pour jeunes retraités, mais elle conserve une vocation résidentielle forte liée à la proximité de Lamballe et de Saint Briec. Cette croissance démographique est le reflet des atouts majeurs du positionnement géographique de la commune : la proximité du littoral associée à la continuité urbaine avec Saint-Briec.

A l'inverse, à l'est de la Baie, les communes restent avec des moyennes d'âge relativement jeunes.

De manière générale, depuis 2011, la majorité des communes du site Natura 2000 voient leur population diminuer à l'instar des communes d'Erquy, de Pléneuf Val André, de Plérin ou de Saint Briec et une moyenne d'âge augmenter, pour 2017 30 % de la population avait plus de 60 ans.

Les communes les plus dynamiques sont celles de Lamballe Armor, d'Yffiniac et de Plaine Haute.



Réglementation et encadrement de l'activité

Cadre réglementaire

Au niveau national

La loi n° 2002-276 du 27 février 2002 (articles 156 à 158) fonde les principes d'exécution du recensement et d'authentification annuelle des populations légales des communes.

Le Décret en Conseil d'État n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003 définit les modalités d'application de la loi. L'arrêté du 19 juillet 2007 encadre la diffusion des résultats du recensement de la population.

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile travail ou domicile-études, etc.

Les résultats sont produits tous les ans et permettent :

- aux administrations et collectivités locales d'adapter les équipements collectifs : crèches, hôpitaux, établissements scolaires, équipements sportifs, transports, etc. et de préparer les politiques locales ;
- aux professionnels publics et privés de mieux connaître le parc de logements ;
- aux entreprises d'avoir des données précises pour mieux connaître leur marché potentiel ou les disponibilités de main-d'œuvre sur un secteur géographique donné ;
- aux associations, notamment celles qui œuvrent dans le domaine sanitaire, social, éducatif ou culturel, de mieux agir selon les besoins de la population.

Au niveau local

Les recensements sont réalisés au niveau communal.

Interactions potentielles de l'activité avec les habitats/Espèces Natura 2000

La démographie a un lien fort avec la préservation des espaces naturels protégés. De la démographie dépend en partie la disparition des espaces naturelles par expansion urbaine. Ce qui entraîne également une imperméabilisation importante des sols.

La démographie locale peut également jouer un rôle dans le choix des gestionnaires des sites sur l'équipement des infrastructures permettant par exemple les personnes à mobilité réduite à plus facilement pouvoir accéder aux sites naturels protégés.

Bibliographie

Documents consultés

Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) :

<https://www.insee.fr/fr/accueil>

DDTM 22, 2019. Stratégie de gestion du domaine public maritime naturel des Côtes-d'Armor. 54p.

<https://www.armorstat.com/>